

Réunion de bureau du 01/10/2024

Présents: JP Arnaudon , Ph Colson , C Munoz , E Rebut .

Points abordés:

-Décines à vélo:5 participants du club 3 carrefours 2 peloton sur 10 inscrits (suite non présence aux réunions d'information).

-Sorties club:en préparation l'éphémère de Bourgogne,les Fontaines,les Gerris,Trept,Barrouchat..

-le moulinet école N°3 est à remplacer.Le club prend en charge (20 à 30 €).

-Le site internet : quel est son avenir ? Cette année nous reconduisons l'adhésion (hébergeur et nom de domaine)

-aide au perfectionnement pour la pratique de la pêche à la mouche . Un projet est proposé et porté par Claude Munoz. Ce projet tourne autour 2 axes le premier d'un appui par un guide de pêche professionnel. Reste à définir le cadre car les compétiteurs ne sont pas toujours disponibles du fait de leur vie personnel et un guide lui le peut c'est son métier . Le deuxième organiser par des compétiteurs chevronnés afin de faire un partage de leurs expériences et de leurs techniques . IL reste les modalités à construire (texte de Claude Munoz)

-cotisation du club (à débattre par le nouveau bureau) en sachant que les tarifs licences 2025 FFPS seront : adulte compétition 50,00 loisir 22,00 jeune 15,00

-Remboursement des frais engagés pour les compétiteurs :le nouveau bureau définira les règles liées au présentiel

-le vidéoprojecteur sa disponibilité : Claude précise que suite au remplacement de la télécommande de pilotage détériorée l'accès à l'appareil par un smartphone est compromis Cette question a été posée au fabricant pour solutionner ce problème réponse de Claude prévue fin octobre 2024.

-accueil des jeunes mineurs dont les parents ne sont pas adhérents au club . Lors du forum des associations , nous avons rencontré 2 jeunes (16 ans)désireux de se former à la pêche à la mouche (brochet) .Vu leur motivation et leur sérieux , comme je l'ai fait en d'autre temps (G. Barbier) je propose au club de les accueillir .Le nouveau bureau confirmera leur adhésion.